

Canadian Embassy



Ambassade du Canada

Note No. 001

WASHINGTON, le 17 janvier 1991

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me reporter aux discussions qui ont eu lieu entre les représentants de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent au Canada et de la Saint Lawrence Seaway Development Corporation aux États-Unis, concernant le Mémoire d'accord entre les parties, daté du 29 janvier 1959, et le Tarif de péages applicables à la Voie maritime du Saint-Laurent y annexé, qui étaient joints à l'Échange de Notes constituant un Accord entre nos deux gouvernements, daté du 9 mars 1959 et modifié en 1964, 1967, 1972, 1978, 1980, 1982, 1984, 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989.

Ces discussions se sont soldées, le 13 juin 1990, à Cornwall, Ontario, par la signature par l'administrateur de la Saint Lawrence Seaway Development Corporation et par le président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, du Mémoire d'accord ci-annexé, lequel prévoit des modifications au Tarif de péages applicables à la Voie maritime du Saint-Laurent, en y introduisant des tarifs d'encouragement.